

MAIRIE de FISLIS

68480

Tél. : 03.89.40.71.29

Email : mairie@fislis.fr Site internet : <http://www.fislis.fr>**Séance du Conseil Municipal
du vendredi 12 février 2021 à 20h**

Sous la présidence de LIBIS Clément, Maire.

Etaient présents : M. RENGGLI Gérard, Mme STAECHELIN Nathalie, M. SIMON Jean-Paul, Mme IFFENECKER Caroline, Mme LINDER Christine, Mme KUNTZ Armelle, M. RICHARD Olivier, M. BRASQUER Pierrick, Mme MONA Régine

Excusée : Mme DURAND Marie-Michelle ----

Procuration Mme DURAND Marie-Michelle à M. RENGGLI Gérard.

Absent : -----

Ordre du jour :

1. Sécurité routière: devis des géomètres
2. Urbanisme : Certificat d'Urbanisme Hianerweit et projet lotissement – évaluation des domaines et CU maison Mona M. et Zumkeller.
3. Budget Primitif 2021 : projets et préparation
4. Acquisition d'une parcelle forestière des conjoints Stehlin
5. Organisation de la journée citoyenne
6. Divers : emploi jeunes – bilan du bulletin communal - siège du syndicat des communes forestières – police de la chasse – pavés Nussbaumer - ...

1. Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal :

Le compte rendu de la séance du 20 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

2. Sécurité routière : devis des géomètres

La réunion de la commission de sécurité routière du 10 février a étudié les devis des géomètres pour les relevés de bases des 4 points tronçons à sécuriser. Le CM approuve le choix du cabinet G2 Topos de Bernwiller pour un montant de 1 492.80 € TTC sur l'ensemble de la traversée de Werentzhouse vers Oltingue avec les 4 points sensibles. (entrées et sorties de la rue des Seigneurs, étranglement au niveau de la maison Bobillier, entrée venant d'Oltingue). Le maire expose également les idées présentées dans les différentes rues et entrées du village. (zone 30, marquage au sol sur le pont vers Linsdorf, changement de priorité au carrefour de la rue des Seigneurs, stationnements à l'ancien restaurant à l'Hirondelle)

L'intervention d'un maître d'œuvre sera nécessaire à partir d'un certain montant et les demandes de subvention et co-maîtrise d'ouvrage avec la Région demandera des délais à respecter. A suivre

3. Urbanisme :**Certificat d'Urbanisme Hianerweit -**

La demande de certificat d'urbanisme pour un projet de lotissement de 4 à 6 maisons sur les parcelles 89 et 104 section 2 (Hianerweit) est positive. Le CM vote l'ouverture d'un budget lotissement pour engager des études d'un géomètre, d'un aménageur. Cela relance le débat du passage des réseaux de canalisations pour la maison de Jonathan Hoenner.

Le maire contactera tous les services pour affiner le projet.

L'adjoint Renggli Gérard propose d'ouvrir dans un premier temps, les candidatures de constructions en priorité aux jeunes du village dans une circulaire municipale, avant une diffusion plus large.

Maison Mona Madeleine:

Le CU B pour un projet de construction déposé par un particulier pour la parcelle 57 de Mme Mona Madeleine a obtenu un avis favorable. A suivre

4. Budget Primitif 2021 : projets et préparation

Le CM souhaite engager en 2021 les dépenses pour la mise en sécurité de la traversée du village et en complément les trottoirs imaginés selon une étude passée en 2018. La commission finances se réunira le lundi 1^{er} mars 2021 à 19h30 pour préparer le budget primitif 2021.

5. Acquisition d'une parcelle forestière des consorts Stehlin

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'acquérir la parcelle forestière cadastrée section A numéro 823 Baumgarten d'une surface de 14 ares pour un prix d'achat qui a été fixé à la somme de HUIT CENT QUARANTE EUROS (840,00 EUR) soit 60 euros l'are, sur proposition de la commune.

Mme Stehlin Caroline sort de la salle car elle est directement concernée par la vente.

Le conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'acquérir, au prix de HUIT CENT QUARANTE EUROS (840,00 EUR), la parcelle cadastrée sus-désignée d'une superficie de 00ha 14a 00ca appartenant aux CONSORTS STEHLIN
- Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire à cette fin pour entreprendre les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération, et notamment pour signer l'acte authentique de vente à intervenir chez Maître Mary STUDER Notaire à HIRSINGUE (68560) 15 Rue du Général de Gaulle ;
- Les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur ;
- Les crédits nécessaires sont prévus au budget 2021. »

6. Organisation de la journée citoyenne

L'adjointe Staechelin Nathalie énumère les projets imaginés pour la journée citoyenne du samedi 22 mai 2021 (Peinture bancs - Peinture Brunnahislé - Peinture volets du presbytère

- Armoire à livres - Réfection mur du cimetière- Aménagement espaces verts -Entretien espaces verts- Débroussaillage, tonte, taille -Sentier près passerelle Limendenbach - Fleurissement (jardinières, entrées village, monument et mairie) - Rivière (petit entretien) - Ateliers de Noël - Atelier pour les enfants de 3 à 10 ans -Repas et service café du matin - Logistique – Photos)

7. Divers :

- **emploi jeunes :** Le CM n'envisage pas de créer des jobs d'été pour les jeunes en raison des difficultés à assurer l'encadrement.

- siège du Syndicat des Communes Forestières du Haut-Sundgau :

Suite à la modification des statuts et de la présidence, le siège du SCFHS est fixé à la mairie de Sondersdorf.

- Bilan du nouveau bulletin communal :

Le CM félicite et remercie l'adjointe Armelle Kuntz pour l'excellente réalisation du bulletin municipal qui présente une rétrospective 2021 et des reportages sur la vie villageoise.

- Police de la chasse :

Le CM déplore les actes de malveillance envers les chasseurs locaux (pose de pièges pour crevaison des pneus sur le chemin menant à l'abri de chasse). Une plainte à la gendarmerie a été déposée pour identifier les auteurs. Les panneaux interdisant la circulation routière en forêt ont été restaurés

- Pavés Nussbaumer

La commune de Fislis cède un lot de pavés récupérés lors des travaux de réfection de la rue de l'Eglise à M. Nussbaumer André domicilié au 1 rue principale à Fislis pour un prix forfaitaire de 1 500 € (mille cinq cents euros)

- **Commission Impôts Indirects :** La commission communales des impôts indirects se réunira le mercredi 24 mars à 19h30 en mairie.

Le maire clôt la séance à 23h. Le prochain CM se déroulera le 9 avril 2021 à 20h.